



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 1 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0043 ACA Tennis 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1  
53 37 0366 AS. FONDETTES 2 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1  
53 37 0044 USE. AVOINE 1 \* / 53 37 0212 RS. ST CYR 1

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0212 RS. ST CYR 1 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 1  
53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 \* / 53 37 0044 USE. AVOINE 1  
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0044 USE. AVOINE 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2  
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 \* / 53 37 0212 RS. ST CYR 1  
53 37 0043 ACA Tennis 1 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0044 USE. AVOINE 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1  
53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 \* / 53 37 0212 RS. ST CYR 1  
53 37 0366 AS. FONDETTES 2 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0043 ACA Tennis 1 \* / 53 37 0044 USE. AVOINE 1  
53 37 0212 RS. ST CYR 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2  
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 \* / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1

53 37 0043	ACA Tennis 1	GAND	EMMANUELLE	06 76 85 57 88	emmanuellegand@gmail.com
53 37 0044	USE. AVOINE 1	LOUX	Claire	06 51 60 15 29	louxclaire@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 1	COUTON	Agnès	06 65 11 86 43	acouton@live.com
53 37 0212	RS. ST CYR 1	HEYNDRICKX	Mathieu	06 75 20 27 38	mathieuhdx@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	BOUE GAUTARD	Jessica	06 17 55 48 71	mailtojess@free.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 1 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0263 AS.MONTS 1 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2
53 37 0107 TC. TOURS 3 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 3

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 *	/ 53 37 0107 TC. TOURS 3
53 37 0317 ATG. TOURS 3 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0107 TC. TOURS 3 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 3
53 37 0263 AS.MONTS 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 3
53 37 0107 TC. TOURS 3 *	/ 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 *	/ 53 37 0263 AS.MONTS 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0263 AS.MONTS 1 *	/ 53 37 0107 TC. TOURS 3
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 *	/ 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2
53 37 0317 ATG. TOURS 3 *	/ 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1

53 37 0107	TC. TOURS 3	MARTIN	Philippe	06 62 06 47 85	philippe.tct@wanadoo.fr
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 2	GOUYAU	Judith	06 68 81 43 35	judith.gouyau@free.fr
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 1	FIOT	Noëlie	06 76 13 19 27	noeliefiot@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 1	SORIN	Matthieu	06 04 48 65 54	matthieu.sorin27@gmail.com
53 37 0317	ATG. TOURS 3	FOURNIER	Marie noelle	06 69 00 21 34	marienoel.fournier@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	CIGURET- BARDIEUX	Anne	06 77 06 12 54	annebastien@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

### 1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024

### 2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

### 3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 2 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0063 T BLERE VDC 1 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1  
 53 37 0323 US GENILLE 1 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1  
 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1 \* / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0570 ES. OESIENNE 1 \* / 53 37 0323 US GENILLE 1  
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 \* / 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1  
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 \* / 53 37 0063 T BLERE VDC 1

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1 \* / 53 37 0323 US GENILLE 1  
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 \* / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1  
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 \* / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1  
 53 37 0323 US GENILLE 1 \* / 53 37 0063 T BLERE VDC 1  
 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1 \* / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0063 T BLERE VDC 1 \* / 53 37 0532 TC. CHAPELLOIS 1  
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 \* / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1  
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 \* / 53 37 0323 US GENILLE 1

53 37 0063	T BLERE VDC 1	AGOMESSI	Geneviève	07 83 50 69 45	agomessigene@gmail.com
53 37 0144	ST AVERTIN TENN 1	AUBERT	Malèk	06 48 28 56 70	malek_trabelsi@live.fr
53 37 0323	US GENILLE 1	BENOIT	Camille	06 61 87 24 14	camille.benoit37@gmail.com
53 37 0532	TC. CHAPELLOIS 1	CHEVALIER	Isabelle	06 43 65 73 02	isabelle.chevalier02330445@orange.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	CECCALDI	Karine	06 78 52 16 67	karinececcaldi37@gmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	MARGERIS	charlotte	06 86 20 25 11	charlottemargeris14@hotmail.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



## Epreuves par équipes

### Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

#### DIVISION 2 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1
53 37 0332 TC. VERNOU 1 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 2 *	/ 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 *	/ 53 37 0332 TC. VERNOU 1
53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 2 *	/ 53 37 0332 TC. VERNOU 1
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 *	/ 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 1 *	/ 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 2 *	/ 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1
53 37 0332 TC. VERNOU 1 *	/ 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 *	/ 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 1 *	/ 53 37 0332 TC. VERNOU 1

53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 1	BOIS	Laurence	06 07 26 85 45	lbois@skinupacademy.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 2	EVON	Juliette	07 88 40 93 56	juliette.evon@hotmail.fr
53 37 0119	TC. VAL INDRE 1	DAMERVALLE	Alice	06 18 93 64 97	a.damervalle@yahoo.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 1	PELLOQUIN	Julie	06 33 60 00 68	pelloquinjulie@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 3	COMIN	Julie	06 79 45 68 00	tchoupy37@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

### EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024

2 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

4 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

5 – Classements mensuels : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

6 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 2 – POULE C

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0420 JS. METTRAY 1 \* / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1  
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1  
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 \* / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2  
53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 \* / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1  
53 37 0366 AS. FONDETTES 3 \* / 53 37 0420 JS. METTRAY 1

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0195 TC. STE MAURE 1 \* / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2  
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3  
53 37 0420 JS. METTRAY 1 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 \* / 53 37 0366 AS. FONDETTES 3  
53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 \* / 53 37 0420 JS. METTRAY 1  
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 \* / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0420 JS. METTRAY 1 \* / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1  
53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 \* / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1  
53 37 0366 AS. FONDETTES 3 \* / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2

53 37 0195	TC. STE MAURE 1	FERRAND	Sophie	06 78 84 62 07	sophie.joubert@hotmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 2	ROCHEREAU	Christine	06 17 57 08 93	christine.rochereau@neuf.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	BUREAU	Audrey	06 72 41 32 34	aud_bubu@hotmail.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 3	LE BIAVANT	Violaine	06 52 91 58 28	violainelebiavant@gmail.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	MORILLON	Emmanuelle	06 29 71 10 14	manumo212@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 1	VALLET	Charlène	06 87 21 45 00	charlene-vallet@laposte.net

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe** (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



## Epreuves par équipes

### Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

#### DIVISION 2 – POULE D

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1  
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 \* / 53 37 0189 TC ESVRES 1  
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 \* / 53 37 0107 TC. TOURS 4

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0189 TC ESVRES 1 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1  
53 37 0107 TC. TOURS 4 \* / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1  
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 \* / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 \* / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1  
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 \* / 53 37 0107 TC. TOURS 4  
53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 \* / 53 37 0189 TC ESVRES 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0189 TC ESVRES 1 \* / 53 37 0107 TC. TOURS 4  
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 \* / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1  
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 \* / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 \* / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1  
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 \* / 53 37 0189 TC ESVRES 1  
53 37 0107 TC. TOURS 4 \* / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1

53 37 0107	TC. TOURS 4	MARTIN	Philippe	06 62 06 47 85	philippe.tct@wanadoo.fr
53 37 0189	TC ESVRES 1	TRECU	Monique	06 83 71 19 74	trecul.monique@orange.fr
53 37 0339	ASS TENNIS PAYS DE RACAN 1	VINCENT	Patricia	06 42 85 96 57	vincentpatricia@orange.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 1	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 1	SIMEON	Laetitia	07 82 75 24 04	laetitia.simeon03@orange.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 1	THOUIN	Chryste	06 71 11 11 71	chrystealthouin2@gmail.com

### EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 3 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0463 TC. MONNAIE 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
53 37 0043 ACA Tennis 2 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 1
53 37 0050 TC. LOCHOIS 2	Exempte

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0478 AS. VERETZ 1	Exempte
53 37 0463 TC. MONNAIE 1 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0478 AS. VERETZ 1 *	/ 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
53 37 0043 ACA Tennis 2	Exempte

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2	Exempte
53 37 0478 AS. VERETZ 1 *	/ 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
53 37 0043 ACA Tennis 2 *	/ 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 *	/ 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 *	/ 53 37 0478 AS. VERETZ 1
53 37 0463 TC. MONNAIE 1	Exempte

53 37 0043	ACA Tennis 2	COME	Nathalie	06 85 05 06 13	nathalie.come37@orange.fr
53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	BACO	Brigitte	07 68 27 34 98	brigittebaco@aliceadsl.fr
53 37 0478	AS. VERETZ 1	SAUBLET	Anais	06 30 87 13 59	anais.saublet@gmail.com
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 2	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



## Epreuves par équipes

### Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

#### DIVISION 3 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 3  
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 \* / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1  
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 Exempte

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 Exempte  
53 37 0043 ACA Tennis 3 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2  
53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 \* / 53 37 0043 ACA Tennis 3  
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 \* / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1  
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 Exempte

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0043 ACA Tennis 3 Exempte  
53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 \* / 53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1  
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 \* / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 \* / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1  
53 37 0043 ACA Tennis 3 \* / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2  
53 37 0437 NICOLAISIEN. US 1 Exempte

53 37 0043	ACA Tennis 3	DESBONNET	Nathalie	06 73 47 23 96	nathaliedesbonnet@orange.fr
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 2	LEMASSON	Christine	06 16 71 88 47	christinelemasson@orange.fr
53 37 0437	NICOLAISIEN. US 1	TREMBLAY	Melanie	06 81 03 54 95	una_mariposa@hotmail.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	BOURGUIGNON	Emmanuelle	06 04 15 70 33	famille.bourguignon@cegetel.net
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr

### EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité





# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 3 – POULE C

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0415 TC MANTHELAN 2	Exempte
53 37 0051 US. ST PIERRE 3 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 3 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0195 TC. STE MAURE 2 *	/ 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2	Exempte

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2	Exempte
53 37 0415 TC MANTHELAN 2 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 *	/ 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 *	/ 53 37 0051 US. ST PIERRE 3
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 *	/ 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
53 37 0195 TC. STE MAURE 2	Exempte

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0051 US. ST PIERRE 3	Exempte
53 37 0195 TC. STE MAURE 2 *	/ 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0415 TC MANTHELAN 2 *	/ 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

53 37 0051	US. ST PIERRE 3	ROBERT	Marcia	06 17 91 71 96	robert.marcia@yahoo.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	ROCARD	Mireille	06 78 52 93 22	fabricerocard@orange.fr
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	BONNET	Alexandra	06 31 47 04 89	alexandra.bnt07@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	DENIAU	Marion	06 59 90 14 77	dmarion.pro@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	ASCIAC CILLARD	Maurine	06 01 53 82 38	maurine.asciak@gmail.com

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 3 – POULE D

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0047 TC. CHINON 2 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 4
53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 2
53 37 0173 AS. LUYNES 1	Exempte

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0317 ATG. TOURS 4	Exempte
53 37 0044 USE. AVOINE 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 1
53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 2

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/ 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
53 37 0047 TC. CHINON 2	Exempte
53 37 0317 ATG. TOURS 4 *	/ 53 37 0044 USE. AVOINE 2

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0044 USE. AVOINE 2	Exempte
53 37 0317 ATG. TOURS 4 *	/ 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
53 37 0047 TC. CHINON 2 *	/ 53 37 0173 AS. LUYNES 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0173 AS. LUYNES 1 *	/ 53 37 0317 ATG. TOURS 4
53 37 0044 USE. AVOINE 2 *	/ 53 37 0047 TC. CHINON 2
53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1	Exempte

53 37 0044	USE. AVOINE 1 2	PIMBERT	Marianne	06 10 75 76 88	marianne.servoise@yahoo.fr
53 37 0047	TC. CHINON 2	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	VAUDOUR	Sophie	06 67 14 11 42	sophiechristophe8@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 1	ZINGGREBE	Isabelle	06 85 85 10 66	zinggrebeisabelle@gmail.com
53 37 0317	ATG. TOURS 4	FERRAND	Nathalie	06 77 82 78 90	ferrand.nathalie@free.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 3 – POULE E

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 *	/ 53 37 0560 AZAY TC. 1
53 37 0570 ES. OESIENNE 2 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0560 AZAY TC. 1 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/ 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 *	/ 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 2
53 37 0560 AZAY TC. 1 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 *	/ 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
53 37 0570 ES. OESIENNE 2 *	/ 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1 *	/ 53 37 0560 AZAY TC. 1

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 *	/ 53 37 0346 TC. ATTEGIEN 1
53 37 0560 AZAY TC. 1 *	/ 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 *	/ 53 37 0570 ES. OESIENNE 2

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 2	DELACHAUX	Philippine	06 42 98 35 52	p.delachaux@gmail.com
53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	BAPT	delphine	06 89 29 30 02	d-bapt@orange.fr
53 37 0346	TC. ATTEGIEN 1	PINCON	OLIVIER	06 34 66 14 31	pincon.stephanie@sfr.fr
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Solene	06 87 11 20 22	solenerobert@wanadoo.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	BLANCHOT	Christine	06 73 71 39 26	christine37@hotmail.fr
53 37 0570	ES. OESIENNE 2	ESPERONNIER	Caroline	06 74 52 61 88	caroline.esperonnier@wanadoo.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totale et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité



# Epreuves par équipes

## Calendrier des rencontres

E 2024 53 L0 0370 035 – CHAMP DEPART PRINTEMPS DAMES 2024

### DIVISION 3 – POULE F

Responsable : GUIBERT Pascal – guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

#### Journée 1 - 20/04/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 *	/	53 37 0366 AS. FONDETTES 4
53 37 0560 AZAY TC. 2 *	/	53 37 0415 TC MANTHELAN 1
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 4

#### Journée 2 - 04/05/2024

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 *	/	53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 *	/	53 37 0715 TC CINQ MARS 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 4 *	/	53 37 0560 AZAY TC. 2

#### Journée 3 - 25/05/2024

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/	53 37 0560 AZAY TC. 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 4 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
53 37 0715 TC CINQ MARS 2 *	/	53 37 0415 TC MANTHELAN 1

#### Journée 4 - 01/06/2024

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 *	/	53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 *	/	53 37 0366 AS. FONDETTES 4
53 37 0560 AZAY TC. 2 *	/	53 37 0715 TC CINQ MARS 2

#### Journée 5 - 08/06/2024

53 37 0715 TC CINQ MARS 2 *	/	53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0366 AS. FONDETTES 4 *	/	53 37 0415 TC MANTHELAN 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 *	/	53 37 0560 AZAY TC. 2

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	CASLOT	Claudia	06 98 35 88 68	c.caslot@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 4	DECIRON	Melanie	06 01 00 57 79	melanie.deciron@hotmail.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 4	VIGREUX	Sabine	06 80 48 34 82	sabinevig@aol.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	MOURU	Maryse	06 50 25 11 46	maryse.mouru@orange.fr
53 37 0560	AZAY TC. 2	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierry.rouxel@laposte.net
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	BLANCHETIERE	Céline	06 22 18 21 79	celine.blanchetiere@outlook.fr

## EXTRAIT DU REGLEMENT

Le règlement complet de la compétition est consultable sur le site du Comité :

<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>

**1 – Date limite prise de licence : 19 avril 2024**

**2 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches,

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu décisif dans toutes les manches point décisif dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**.

**3 – Forfait équipe (en cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions)**

Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe 1 entraîne le forfait de l'équipe 2 et suivantes. Afin de palier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer. Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

**4 – Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date de rencontre, un email doit être envoyé au responsable de la division avec copie le capitaine adverse afin qu'il procède à la mise à jour du calendrier dans l'application Gestion Sportive (action indispensable pour pouvoir saisir la feuille de match. En cas de report d'une rencontre, la composition de l'équipe sera constituée avec les classements en cours à la date initiale de la rencontre.

**5 – Classements mensuels** : pendant la durée de la compétition, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel de chaque mois (avril, mai, juin 2024). Il faudra en tenir compte lors des rencontres.

**6 - Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant, 48h00 max à compter de la date programmée de la rencontre. Cependant bien qu'elle soit enregistrée informatiquement sous TEN UP, la feuille de match, **seul document faisant foi en cas de problème**, doit, de fait être **totalemment et correctement renseignée** à l'issue des parties. En cas de litige, difficulté ou erreur de saisie, informer le responsable de division et lui transmettre la feuille de match scannée. Pas d'envoi de feuille de match au comité